

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 244 DU LUNDI 3 OCTOBRE 2022 - PRIX : 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

Procès du 28 septembre

«Il est temps que Dadis et Cie rendent compte de ce qui s'est passé ce jour-là et les jours qui ont suivi»



Édito à vue d'Aigle

Une fête d'indépendance pas comme les autres

Une fête d'indépendance devrait être un moment de communion entre tous les fils du pays pour magnifier leur passé commun et se projeter dans l'avenir. Malheureusement en Guinée, la division des citoyens est telle qu'ils n'arrivent même plus à se mettre d'accord sur un événement aussi symbolique que la date anniversaire de leur indépendance... P.2

Charles Wright en colère contre Dalein

P.2



«Quand on n'a pas d'arguments la mauvaise foi devient la seule arme...»

Dadis et Toumba à la maison centrale

P.4



Ce qu'en pense le frère aîné de l'ancien chef de la junte

Paul Moussa Diawara, membre du CRAS

P.6



«Les solutions proposées, du moins imposées par la CEDEAO aux pays membres sont une catastrophe»

Le colonel Mamadi Doumbouya aux maires
« Ceux qui sont coupables ou présumés s'expliqueront devant le peuple de Guinée » P.5

Procès du 28 septembre P.10
Le Secrétaire Général des Nations unies rend hommage aux victimes

Symposium de Claude Kory Kondiano
Un hommage mérité rendu à l'ancien président de l'assemblée nationale P.7



Édito à vue d'aigle



Une fête d'indépendance pas comme les autres

Une fête d'indépendance devrait être un moment de communion entre tous les fils du pays pour magnifier leur passé commun et se projeter dans l'avenir. Malheureusement en Guinée, la division des citoyens est telle qu'ils n'arrivent même plus à se mettre d'accord sur un événement aussi symbolique que la date anniversaire de leur indépendance. L'on en a eu la preuve éloquent le 2 octobre dernier. Pendant que le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, présidait les festivités au palais du peuple, des échauffourées étaient signalées dans certains quartiers de l'Axe entre des groupes de jeunes et les forces de l'ordre. L'on est en droit de se demander ce que nous avons fait de nos 64 ans d'indépendance. L'édification d'une nation digne du nom est loin d'être une réalité tangible.

Pour rappel, c'est après avoir jeté le projet de communauté franco-africaine si cher au Général Charles de Gaulle, lors du référendum du 28 septembre 1958, que la Guinée s'est ouvert grandement les portes de l'indépen-

dance. En posant cet acte courageux, le pays de Sékou Touré a su ainsi forcer le respect et l'admiration de tous les panafricanistes et de toutes les bonnes consciences aux quatre coins du monde. De 1958 à 1984, le pays a été dirigé par Sékou Touré, l'homme dont le bilan est diversement apprécié par ses compatriotes. Certains de ses compatriotes le présentent comme l'homme du 28 Septembre qui a tenu tête à la France. D'autres par contre le rendent directement responsable de la disparition de quelque 50.000 Guinéens dans le tristement célèbre camp Boiro et d'autres lieux de détention à travers le pays. En 1984, l'armée guinéenne, sous la houlette du colonel Lansana Conté, s'est emparée du pouvoir au nez et à la barbe de toutes celles et de tous ceux qui caressaient intimement le secret espoir de voir la transition se faire par la voie constitutionnelle. Pendant 24 ans, le natif de Bouramaya a posé des actes que les Guinéens ne sont pas près d'oublier. Il a ouvert le pays après des années d'isolement, libéralisé les initiatives privées pour booster l'économie nationale et instauré le multipartisme intégral pour rompre définitivement avec la culture du parti unique. En décembre 2008, c'est un groupe d'officiers et de sous-officiers qui a cru devoir opérer un coup d'Etat pour prendre les commandes du pays suite à la disparition du Général-Président Lansana Conté. La suite, on la connaît. Le bouillant capitaine Moussa Dadis Camara et ses compagnons du CNDD (Conseil national pour la démocratie et le développement) se sont notamment rendus responsables de la répression sanglante d'une manifestation pacifique de l'opposition dans le plus grand stade de la capitale le 28 septembre 2009. Une répression qui, selon l'ONU et les organisations de défense des droits de l'homme, aurait causé la mort de plus de 150 personnes. Sans oublier des dizaines de femmes et de filles violées par les forces de défense et de sécurité. En 2010, le Pr. Alpha Condé est sorti vainqueur de la présidentielle organisée par les autorités de la transition. Après avoir été réélu pour un second et dernier mandat, le champion du RPG fera malheureusement modifier la constitution pour s'octroyer un 3^{ème} mandat très contesté. La suite, on la connaît.

Soixante-quatre ans après leur indépendance, les Guinéens ont grand besoin de s'unir pour construire leur pays exceptionnellement gâté par dame nature.

Kèfina Diakité

CHARLES WRIGHT EN COLÈRE CONTRE DALEIN

« Quand on n'a pas d'arguments, la mauvaise foi devient la seule arme... »

L'ouverture du procès historique des massacres du 28 septembre 2009 a eu lieu le mercredi, au tribunal ad-hoc situé dans l'enceinte de la cour d'appel de Conakry. Le ministre de la Justice et des Droits de l'homme rassure les victimes que toute la lumière sera faite sur cette affaire.



Cellou Dalein Diallo prétend gérer la Guinée. Nous prions Dieu si cela lui est destiné, que le jeu démocratique lui permette d'aboutir à cette ambition. Mais qu'on évite de jeter du discrédit sur un secteur tel que celui de la justice. Un secteur aussi sensible parce que tout simplement, on n'est pas d'accord avec la politique pénale du gouvernement qui vise à demander à tous ceux qui ont géré ce pays leurs responsabilités. Il faut que nous sachions raison garder. On n'a pas

Alphonse Charles Wright a lancé des piques au président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), qui avait émis des doutes sur la crédibilité de la justice, après l'annonce de la tenue du procès sur le massacre du 28 septembre.

« Quand on n'a pas d'arguments, la mauvaise foi devient la seule arme. M. Cellou Dalein Diallo était considéré comme une victime dans ce procès qui a été indemnisé de manière anticipée et à combien de milliards ? Parmi les 13 personnes renvoyées devant le tribunal criminel, son nom ne figure pas. Comment est-il possible de condamner des victimes ? C'est la preuve d'une mauvaise foi. La responsabilité des hommes politiques doit aller dans le sens de la raison et de l'objectivité. C'est très important d'arrêter de jeter l'anathème sur nos institutions », indique le ministre de la Justice.

Et de poursuivre : « M.

souvent le temps de répondre à des balivernes. Des choses qui n'ont pas leur raison d'être. Pour nous, le fondamental, c'est que notre pays est en train de corriger les imperfections, ses propres faiblesses en termes judiciaires. Notre pays est en train d'avancer à petit pas, mais sûrement. Tout n'est pas rose, mais il ne faut pas mêler pas la politique à la justice. On donne la caricature à tout. Le peuple de Guinée n'a pas besoin de ça. On dit que c'est une chasse aux sorcières. Les sorciers savent c'est quoi la sorcellerie. Nous, on ne connaît pas ça. On dit que la justice est instrumentalisée, on essaye de tout faire de peindre la Guinée et on pense aimer la Guinée. Le président de la transition, en nous instruisant de tenir ce procès, personne ne peut dire qu'il n'aime pas ce pays. Il est allé à la mort au moment où toutes les libertés étaient confisquées dans ce pays », lance-t-il à l'endroit de ses détracteurs.

Amadou Tidiane Diallo



Administrateur Général

Mamadou Aliou Kéfina Diakité
Tél. +224 621935388

Directeur de Publication et Rédacteur en Chef

Ali Badara Condé

Secrétaire Général de la Rédaction

Amadou Tidiane Diallo

Comité de Rédaction

Ali Badara Condé, Tidiane Diallo, Samory Kéita, Mamadou Aliou Kéfina Diakité, Mamoudou Diakité, Mamadou Saidou Barry

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub

Mamadou Saidou Barry
654.75.56.50

Imprimeur

Arbaba Barry
628463493

Imprimerie

Le Scribe

Distribution

L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page

L'Aigle Infos

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE

« Il est temps que Dadis et Cie rendent compte de ce qui s'est passé ce jour-là et les jours qui ont suivi » (Me Halimatou Camara,

avocat)

13 ans après le massacre du 28 septembre 2009, qui a fait 150 morts, des centaines des femmes violées, des blessés sans compter les disparus, le procès s'est ouvert le 28 septembre 2022 à Conakry. Plusieurs personnalités, notamment le procureur général de la cour pénale internationale (CPI, la représentante du secrétaire général de l'ONU, les victimes, les militants des droits humains, et les membres du collectif des avocats dans le dossier du massacre du 28 septembre 2009, tous ont pris part à l'ouverture de ce procès. Un procès historique et une première du genre dans ce pays qui a connu depuis l'indépendance en 1958, plusieurs crimes de masse déjà. Dans une interview accordée à notre rédaction, Maître Halimatou Camara, avocate des victimes de ce massacre s'est félicitée de l'ouverture de ce procès. Elle a également souhaité que les coupables dans cette affaire soient punis à la hauteur de leur forfaiture...

L'Aigleinfos : Me Halimatou Camara, quel état d'esprit avez-vous pour ce procès ?

Me Halimatou Camara : Nous vivons avec beaucoup d'enthousiasme. Parce que cela fait quand même plusieurs années que les victimes attendent que justice soit rendue. Qu'ils attendent d'être reconnus aussi en tant que victime, c'est extrêmement important. Mais aussi je pense que les citoyens de ce pays c'est quand-même une rupture aujourd'hui de l'impunité. Et ça c'est un pas décisif je pense.

L'Aigleinfos : Est-ce que les premiers coupables seront tous dans le box ?

Me Halimatou Camara : Vous savez les vrais coupables c'est relatif. Pour le moment, moi en tant qu'avocate, on parle de présomption d'innocence. Certains étaient bien placés, de hauts commis de l'État. Il est temps qu'ils rendent compte de ce qui s'est passé ce jour-là et les jours qui ont suivi. Les jours qui ont suivi où des femmes ont été séquestrées, violées. Des hommes et des femmes ont été tués comme ça impunément. Ce



n'est pas acceptable. Il faut qu'on lave notre pays, nos consciences collectives. Ce n'est pas acceptable que des crimes aussi innombrables soient perpétrés dans ce pays et qu'il n'y ait aucun coupable. Ce n'est pas possible. Il faut bien qu'il y ait à l'issue du procès des coupables.

L'Aigleinfos : Est-ce que la présence de Moussa

Dadis Camara, Claude Pivi, Moussa Thiegoro Camara et Aboubacar Sidiki DIAKITÉ dit Toumba dans le box va donner une plus grande crédibilité à ce procès ?

Me Halimatou Camara : Oui évidemment. Il était quand même le chef de l'État en ce moment-là. Il était le chef du CNDD (Conseil National de la Démocratie et du Développement). Et aussi c'est extrêmement important. Il est temps que les gens acceptent les honneurs auprès des chefs, mais aussi les responsabilités. Si jamais il y

a un dérapage, si jamais il y a des violations graves des droits de l'homme et qu'on sache également qu'aucune situation d'exception ne peut prévoir en matière de violation grave des droits de l'homme. Je pense que c'est extrêmement important. C'est une leçon pour l'histoire à ceux qui savent comprendre.

L'Aigleinfos : C'est la première fois dans l'histoire de la Guinée qu'un procès de masse de cette ampleur a lieu. Est-ce que vous êtes rassurée par rapport à l'indépendance de la justice guinéenne ?

Me Halimatou Camara : Je pense que c'est extrêmement important. L'État lui-même est soumis au droit. Ceux qui étaient dans l'exercice de leurs fonctions et qui ont commis des crimes ce jour-là doivent

payer. L'État lui-même doit prendre ses responsabilités et pouvoir indemniser ces victimes. Et je pense que c'est un pas décisif au-delà de ce procès. Dans un pays comme la Guinée, un pays malheureusement qui a une culture d'impunité. On a l'impression que c'est tout le temps des répétitions de l'histoire. Et ça depuis l'indépendance en 1958, il y a des victimes qui existent dans des fosses communes. Il est temps que l'histoire arrête de se répéter. L'histoire de la Guinée est extrêmement douloureuse et d'autres victimes aussi attendent. Par exemple, les représailles de 2007. Cette répression a été sanglante. Et il y a eu une plainte des victimes dans cette affaire là. Et également les autres répressions d'après 2010. Il y a également des victimes qui attendent. Il faut qu'on rende la justice forte et indépendante. Parce que c'est la justice la colonne vertébrale de l'État. Tant qu'on n'aura pas une justice forte, on ne pourra pas se battre véritablement contre l'impunité. Et avec l'impunité, je ne pense pas qu'on puisse avoir une société qui soit une société viable.

L'Aigleinfos : Merci d'avoir répondu à nos questions

Me Halimatou Camara : C'est à moi de vous remercier.

Interview réalisée par Amadou Tidiane Diallo

«Tant qu'on n'aura pas une justice forte, on ne pourra pas se battre véritablement contre l'impunité. Et avec l'impunité, je ne pense pas qu'on puisse avoir une société qui soit une société viable.»

Lisez le journal numérique sur le site

Kéfinafasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

AFFAIRE DU 28 SEPTEMBRE, DEAL ENTRE DADIS ET LE CNRD ?

« La vérité sortira pendant ce procès », prédit l'ex-ministre Cheick Sako

Avant l'ouverture du procès du massacre du 28 septembre, l'ancien ministre de la Justice a salué la détermination du capitaine Dadis Camara. Pour Me Cheick Sako, l'ex-chef de l'Etat a toujours exprimé sa volonté de livrer sa part de vérité devant la justice.



« Je rends un hommage à M. Dadis Camara. Il a toujours dit qu'il viendra assister à ce procès. Il l'a toujours souhaité. Personnellement, quand j'étais ministre, il m'a écrit pour me dire qu'il était prêt à être cité à la barre pendant ce procès. Il faut quand même lui reconnaître cela (...). Je n'ai pas de doute, il va s'expliquer sur le

rôle qu'il a joué. La cour l'entendra et on verra. (...) il n'y a pas un deal entre Dadis Camara et l'actuelle junte au pouvoir. Les gens spéculent beaucoup. Il est inimaginable que le colonel Doumbouya et son équipe aient un deal avec Dadis Camara. Ça me paraît quand même invraisemblable. Dadis Camara est ac-

cusé dans ce dossier, il est présumé innocent. Il viendra s'expliquer et la vérité sortira pendant ce procès. Même s'il y a un deal, je ne sais pas comment ça va se matérialiser à la barre»

Interrogé par la radio DW, l'ex-Garde des Sceaux rappelle que « Moussa Dadis Camara était sous protection internationale pendant son séjour à Ouaga. Il est vrai que l'ancien régime n'a pas souhaité qu'il rentre en Guinée, j'étais témoin de cela. Mais il n'était pas aussi libre dans ce pays puisqu'il était sous protection du gouvernement burkinabé. Et au-delà de ce gouvernement, il y a la communauté internationale. Voyez-vous, il faut nuancer les choses. Je ne dis pas qu'il était libre car il ne pouvait pas venir en France, aller aux Etats-Unis, non plus au Sénégal ou en Côte d'Ivoire. Cela dit, ce qui est important aujourd'hui, c'est que le procès a lieu et Dadis va donner sa part de vérité avec ses conseils»

Amadou Tidiane Diallo

DADIS ET TOUMBA À LA MAISON CENTRALE

Ce qu'en pense le frère aîné de l'ancien chef de la junte

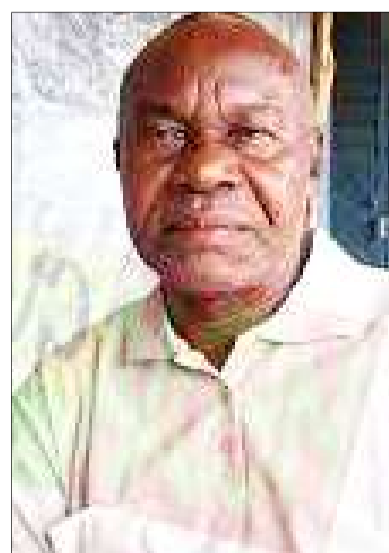
Moussa Dadis et Toumba Diakité se retrouvent actuellement ensemble à la maison centrale de Conakry. Le frère aîné de Dadis, Cécé Koulémou, fait part de ses vives préoccupations par rapport à cette situation.

« C'est d'abord un sentiment de satisfaction. Ce procès on l'a attendu longtemps. Combien de fois mon frère de sang a fait pour qu'il vienne répondre à ce qu'on lui reproche. Lorsque nous avions perdu notre maman, pour qu'il puisse assister au décès, ça a été très difficile. Si on a donc eu cette chance qu'il vienne pour une seconde fois sur l'autorisation de la transition et que pour la deuxième fois pour le procès, c'est un ouf de

soulagement pour nous. Parce que là où il était à Ouagadougou, c'était une prison. Comme Doumbouya a dit que la justice sera la boussole de la transition, c'est ce qui est en train de se concrétiser, » a confié Cécé Koulémou, le frère aîné de Moussa Dadis Camara, qui croit dur comme fer que son jeune frère sortira blanchi de cette affaire mais dit s'inquiéter pour la sécurité de ce dernier qui partage la même

prison avec Toumba Diakité. « Peut-être la seule inquiétude que j'ai, c'est que la personne qui a tiré sur mon frère se retrouve dans la même prison que lui. Mais, je sais que les autorités sauront prendre toutes les dispositions pour leur sécurité. Ce verdict va tomber, nous en sortirons victorieux. Ça je le sais. Pendant ce temps, nous gardons notre sang-froid », a-t-il indiqué.

Tidiane Diallo



DIALOGUE INCLUSIF EN GUINÉE

Trois anciennes ministres nommées facilitatrices

Dr Makalé Traoré, Hadja Aïcha Bah et Madame Guilao Joséphine Léo sont les trois femmes qui ont été nommées par le Premier ministre Goumou comme facilitatrices du dialogue inclusif en Guinée.



Il faut reconnaître que le Premier ministre de transition, Dr Bernard Goumou, par des actes qu'il pose, commence à faire bouger les choses pour amener l'ensemble des acteurs sociopolitiques autour de la table de dialogue. Et pour faciliter ce dialogue inter-guinéen, que tout le monde veut franc et sincère, le locataire du palais de la Colombe a jeté son dévolu sur trois anciennes ministres que sont: Dr Makalé Traoré,

Hadja Aïcha Bah et Madame Guilao Joséphine Léo. Comme indiqué dans le décret de création du cadre de dialogue inclusif, ces trois facilitatrices ont été choisies pour leur moralité, leur neutralité et leur expertise. Elles auront pour rôles de : présider les plénières ; modérer les discussions ; faciliter la bonne communication entre les parties prenantes ; rapprocher les positions des parties prenantes ; veiller au respect des modalités pratiques du dialogue ; œuvrer pour l'atteinte des objectifs escomptés par le dialogue. Elles devront par ailleurs rendre régulièrement compte au Premier ministre, après chaque plénière, de l'évolution du dialogue et seront assistées chacune par deux rapporteurs.

Lors de la cérémonie de remise du rapport final des assises nationales, le colonel-président Mamadi Doumbouya a dit dans son discours que nos problèmes sont guinéens, les solutions doivent l'être également. Tous les Guinéens patriotes ont intérêt à intégrer cela dans leurs réflexions. Tout doit être mis en œuvre pour que cette transition réussisse. Il est à espérer que ces trois anciennes ministres sauront se mettre à la hauteur de la confiance placée en elles.

Tidiane Diallo

LE COLONEL MAMADI DOUMBOUYA AUX MAIRES

« Ceux qui sont coupables ou présumés s'expliqueront devant le peuple de Guinée »

Venu clôturer le vendredi dernier l'Assemblée générale de l'Association nationale des communes de Guinée, le président de la Transition s'est adressé aux élus locaux. Le colonel Mamadi Doumbouya a invité les responsables locaux à travailler pour l'intérêt de la Guinée avant de rassurer que tout élu qui sera coupable de détournement s'expliquera devant le peuple.

Les 362 élus locaux de la Guinée tous réunis au palais du peuple le vendredi 30 septembre 2022, ont reçu la visite surprise du président de la transition. S'adressant à ces élus locaux, le colonel Mamadi Doumbouya a déclaré ceci : « Vous êtes là, nous sommes là pour servir. Vous êtes là pour servir la Guinée et non des intérêts individuels, des communautés ni des religions. Quand vous portez ce drapeau rouge, jaune et vert, c'est pour servir la République. Parce que ce qui est sûr et certain, nous allons avec le temps tous disparaître. Seule la République de Guinée restera. Vous êtes là pour servir les intérêts de la Guinée, c'est-à-dire les inté-

rêts collectifs et non les intérêts personnels. Et posez-vous cette question, chaque fois que vous vous couchez : qu'est-ce que j'ai fait pour mon pays ? Et je pense que c'est important de se poser cette question-là. Pour moi, le mot servir, servir vos collectivités, vos communes et servir les Guinéens, est plus important. L'appartenance bien sûr à une confection religieuse ou à un parti politique est normale. Parce qu'il faut la contradiction pour évoluer. Mais, servir la Guinée pour moi est plus important », a-t-il insisté.

Poursuivant son allocution, le colonel Mamadi Doumbouya fait savoir aux maires de Guinée qu'il faut tenir et avoir une certaine conviction. Puisque, dit-il,

sans la conviction, il n'y a pas de développement. C'est pourquoi il promet que ceux qui seront coupables de détournement des deniers publics seront sanctionnés à la hauteur de leur forfaiture. « La conviction est plus importante. Parce que le contenu local c'est servir les Guinéens. Mais quand on n'a pas de vision avec toute la richesse qu'on a, ce n'est pas quelque chose de productif. On peut être riche, mais sans vision, on n'avance pas. Et je pense qu'il faut avoir la vision dans vos collectivités. Donc servez les communautés, la République. Je pense que ça sera la plus belle chose qui peut arriver à un homme, servir son pays. Et soyez bien sûr prêts qu'on vous



demandera chaque fois les comptes. Et je pense qu'il faut intégrer quand même que tout ce qu'on fait dans la vie laisse des traces. Donc tout ce que vous laissez,

on verra derrière vous. On vérifiera et ceux qui sont coupables ou présumés s'expliqueront au peuple de Guinée » a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo.

URBANISME ET HABITAT

Le ministre Ibrahima Sory Bangoura dans certains services relevant de son département

Le vendredi 30 août, le nouveau ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, le colonel Ibrahima Sory Bangoura, s'est rendu dans certains services relevant de son département ministère.



Au Fonds de l'Urbanisme et de l'Habitat, c'est son Directeur général, Barry Ibrahima Djidjé, qui a conduit le ministre dans les différents bureaux. Il est par la suite revenu sur cette visite en ces termes : « Nous avons expliqué à Monsieur le ministre les fondamentaux de notre direction. Et il nous a exhortés

au travail, à la mobilisation des ressources pour le financement du logement social, de la voirie et de tout ce qui concerne l'assainissement. Les difficultés sont entre guillemets énormes dont surtout la mobilisation des ressources. Parce qu'il faut qu'il y ait une base solide des agents qui partent sur le terrain pour la réclamation

par exemple des pénalités sur le manquement notamment dans le cadre de l'octroi des permis de construire des bâtiments. Et également, certaines ressources qui doivent revenir au niveau de l'Etat. Donc le ministre nous exhorte à faire du travail pour que toutes ces ressources-là viennent à la place qu'elles doivent venir »

A la Conservation foncière de la ville de Conakry, Kabinet Doumbouya a indiqué au ministre que la digitalisation de l'immatriculation reste le seul défi à relever dans ce service.

« On a un seul défi

qu'est la digitalisation de l'immatriculation des titres fonciers. Puisque cette digitalisation tient à cœur le président de la transition, Colonel Mamadi Doumbouya. Depuis qu'il est venu au pouvoir, il a tenu à ce que toute la procédure soit digitalisée. Donc aujourd'hui, on est en train de se battre pour mettre en place la plateforme de l'immatriculation des titres. Et cela est aujourd'hui chose faite », a fait savoir Kabinet Doumbouya.

A la fin de sa tournée, le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, le colonel Ibrahima Sory Bangoura, a déclaré ceci : « D'abord, à la prise de fonction, j'ai déjà

entamé une première visite de terrain où je suis allé voir les différentes réalisations du Ministère. La visite d'aujourd'hui s'inscrit dans cette logique.

J'ai décidé aussi de visiter certains services qui sont en dehors du département en l'occurrence le Fonds et la Conservation foncière de Conakry. Ces services-là représentent beaucoup pour notre Ministère. Spécifiquement le Fonds de l'Habitat et la conservation, ce sont des services assiettes du département. C'est donc normal que je vienne visiter et voir comment le travail évolue, et comment cette transition se passe à leur niveau ».

Tidiane Diallo

PAUL MOUSSA DIAWARA, MEMBRE DU CRAS

« Les solutions proposées, du moins imposées par la CEDEAO aux pays membres sont une catastrophe »

Parlant de la chute de Damiba au Burkina Faso, Paul Moussa Diawara, ancien DG de l'OGP et membre fondateur du CRAS, a, dans une tribune publiée dans la presse, indiqué que les solutions proposées, du moins imposées par la CEDEAO aux pays membres sont une catastrophe.



« Ouagadougou, Vendredi 30 septembre, à l'aube et contre toute attente des tirs nourris à l'arme lourde sont entendus dans la capitale. Apparemment, l'armée est à la manœuvre, prenant tous les points névralgiques allant du palais présidentiel Kosyam au siège de la radio-télévision d'état.

Manifestement, il n'y a eu aucune résistance et le colonel Paul Damiba, Président de la Transition, arrivé au pouvoir en janvier 2022, reste introuvable, les rumeurs lui donnant retranché entre son palais encerclé par les putschistes et l'ambassade de France à Ouagadougou.

Mais, pourquoi la chute du colonel Paul Madiba ? Comment en est-on arrivé là ?

En effet, les motivations du coup d'état de janvier 2022 ayant mis un terme au pouvoir de Marc Christian Roch Kaboré étaient essentiellement d'ordre sécuritaire lié à l'incapacité du régime déchu de combattre le terrorisme islamiste ou le djihadisme faisant des centaines de morts civils et militaires dans le pays.

Erreur de stratégie, naïveté ou objet de manipulation de la CEDEAO, le colonel Damiba s'écartera totalement de l'agenda sécuritaire préoccupant de son pays et

pour lequel il a pris le pouvoir, pour plaire à la CEDEAO et à une certaine communauté internationale qui le considèrent comme le meilleur élève parmi les trois transitions militaires de la sous-région. Démagogie quand tu nous tiens !

Avec la chute du colonel Paul Madiba, pour ceux qui en doutaient encore, la

preuve est désormais établie que les solutions proposées, du moins imposées par la CEDEAO aux pays membres sont une catastrophe, des remèdes inappropriés et en inadéquation profonde avec les intérêts des peuples souverains.

A vrai dire, même en se fiant à son objectif strictement économique la CEDEAO est un échec pour les pays membres qui commercent moins entre eux (5% à 10%) qu'avec l'Europe, l'Asie, l'Amérique (90% à 95%). De ce point de vue, elle est devenue obsolète et doit se réinventer pour faire face aux enjeux sécuritaires du moment qui minent et menacent la stabilité de la sous-région, sans laquelle l'ordre politique, démocratique, économique, social... n'existe pas.

Comme on l'a bien écrit dans notre précédente livraison, si des mesures de

rectification ne sont pas prises, en laissant aux États membres la solution locale à leurs problèmes, la présidence d'Emballo risque d'emballer la sous-région ouest-africaine avec une désintégration de l'organisation.

« Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà », disait l'autre.

A rappeler que la CEDEAO n'est pas un État fédéral, ni un gouvernement sous-régional pour se mêler des affaires internes des pays membres, dicter sa volonté et imposer des recommandations comme solution magique.

Aujourd'hui, l'exemple du Burkina Faso montre et démontre aisément que la priorité du peuple burkinabé c'est la sécurité, la préservation, du moins la récupération de l'intégrité du territoire, avant toute préoccupation liée au retour à l'or-

dre politique, démocratique et constitutionnel; obsession du syndicat des Chefs d'État de la CEDEAO plus préoccupés par les intérêts de leurs coquins, copains, pou-lains que le sort des populations ouest-africaines.

A propos, la chute du colonel Paul Madiba, si elle ne sonne pas le glas de la CEDEAO, affaiblit sérieusement l'influence de l'organisation sous-régionale.

Quoi qu'il en soit, en attendant de savoir un peu plus sur les orientations des nouvelles autorités du pays, il apparaît clairement dans le discours de prise du pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré que la priorité est et demeure la lutte contre le terrorisme et la récupération de l'intégrité du territoire burkinabé, 40% étant entre les mains des terroristes. », a-t-il écrit.

Tidiane Diallo

PALAIS MOHAMMED-V

Un protocole d'accord signé entre la Guinée et le bureau de la CPI

Le procureur général près de la Cour Pénale Internationale a été reçu le mercredi 28 septembre 2022 au palais Mohammed-V par le chef de l'État. Venu assister à l'ouverture du procès des massacres du 28 septembre 2009, Karim Khan a profité de cette occasion pour signer un protocole d'accord entre la Guinée et le bureau de la CPI.

Le procureur général près la cour pénale internationale (CPI) se dit ému par l'engagement de l'État guinéen de respecter la souveraineté et l'indépendance de la justice. « Monsieur le président, j'ai remarqué combien la souveraineté et l'indépendance vous tiennent à cœur. Ce n'est pas une option, ce n'est pas quelque chose qui doit être négocié ou marchandé. Cela doit être dans le cœur des Guinéens qui souhaitent progresser. Mais la loi a ses exigences. Et la Guinée comme étant un parti-Etat respectera ses obligations. Je crois qu'aujourd'hui c'est un autre

jour d'espoir. Je souhaite encore une fois M le président vous remercier, remercier le ministre de la Justice... Je peux dire avec beaucoup d'humidité monsieur le Président Dieu a béni ce pays. Il n'y a rien que ce pays ne peut faire. Et la loi est nécessaire pour assurer la sécurité de la stabilité dans ce pays, pour donner aux gens là confiance en l'avenir. Et moi je ferai de mon mieux, pour travailler avec les institutions de la Guinée pour qu'elles puissent se dégager de leur responsabilité comme vous l'avez dit monsieur le Président d'aider le peuple. La

justice doit être le combat de tout Guinéen. Nous devons tous avancer en tenant ces combats pour que nous ne soyons pas déviés de notre destination finale où nous sommes en train d'aller, pour que la Guinée puisse raffermir ce qui sera fait par la grâce de Dieu», a déclaré Karim Khan.

Respectueux de ses engagements, l'État guinéen reste serein et confiant. Pour le ministre de la Justice et des Droits de l'homme, la signature de ce document par les deux parties est une réelle satisfaction. « Ce jour est historique pour la justice guinéenne. Cela prouve que

notre pays doit désormais avoir foi en sa justice. C'est une première en Afrique qu'il y ait un tel protocole d'accord de confiance mutuelle entre le bureau de la cour pénale internationale et un pays africain (...) Aujourd'hui, l'engagement de notre pays, c'est de raffermir les relations de coopération avec le bureau de la CPI, mais aussi faire en sorte que ce procès qui vient de commencer puisse aller jusqu'au bout. Et j'ai pris cet engagement», rassure le Garde des Sceaux, Alphonse Charles Wright.

Amadou Tidiane Diallo

SYMPOSIUM DE CLAUDE KORY KONDIANO

Un hommage mérité rendu à l'ancien président de l'assemblée nationale

L'ancien président de l'Assemblée nationale décédé le 27 septembre a eu droit à un hommage mérité le vendredi 30 septembre 2022. Né à Kissidougou, Claude Kory Kondiano laisse derrière lui deux femmes et cinq enfants. A l'occasion de son symposium, plusieurs personnalités du pays notamment, les présidents des institutions, les membres du gouvernement de la transition, le conseil national de la transition, les représentants des formations politiques, sa famille biologique et politique, le RPG Arc-en-ciel, ont tous répondu présent.

Devant des milliers de personnes venues rendre un dernier hommage à cet homme qui fut président de l'Assemblée nationale de 2014 à 2020, Claude Kory Kondiano a marqué l'histoire politique guinéenne. Les cadres et militants du RPG Arc-en-ciel, la formation politique à laquelle appartenait Claude Kory Kondiano, sont venus dire au revoir à celui qu'on appelle le développeur. « Rendre hommage à ce grand Guinéen qui avait une culture fédérative très avancée et cela dépassait un cadre purement politique.

Claude Kory Kondiano était dans notre pays le développeur d'une culture de rassemblement avec une prééminence de l'intérêt national sur les affinités politiques. Ce qui aujourd'hui dans les contextes sociopolitiques de notre nation est une singularité qui mérite d'être saluée. En ce jour, où il doit rejoindre sa dernière demeure, le RPG-Arc-en-ciel se souviendra de



lui qui fut un imminent professeur en sciences politiques au sein de notre parti et qui a perçu la nécessité de la formation civique et de l'art de familiariser, familiariser la jeunesse à la gestion des institutions pendant la conquête du pouvoir et pendant sa gestion.

C'est bien la raison pour laquelle, il s'est personnellement impliqué pour la construction d'une école des cadres à l'ancien siège de Hamdallaye sur l'axe de la

transversale N° 1. Pourtant, pendant qu'il s'est préparait à livrer le contenu des programmes de formation, il fut rappelé à Dieu. Et nous saluons sa mémoire en nous engageant à poursuivre l'œuvre magnifique basée sur l'ouverture de cette école de formation de toute la jeunesse guinéenne quelle que soit leur origine politique», a déclaré Marc

Yombouno, ancien ministre du Commerce.

Côtoyé à la huitième législature, l'ancien président du groupe parlementaire libéral démocrate rassure que cet homme était humble malgré leurs divergences politiques: « Claude Kory Kondiano a pu conduire les débats parlementaires avec la plus grande sincérité. Aussi grâce à la patience et à la retenue dont il savait toujours faire montre, il avait su à maintes reprises tem-

pérer les ardeurs partisans et éviter les débordements autour des séances plénières. C'est ainsi c'est sous son leadership, les différents groupes parlementaires, avaient fait des discussions serrées et houleuses, se sont souvent accordés pour voter des autorisations de ratification, de convention ainsi que des lois actuellement en vigueur qui, si elles sont pleinement observées, peuvent impacter positivement le développement économique, social et culturel de notre pays. Nous gardons de l'illustre disparu le souvenir d'un haut cadre, humble, cultivé et pétri d'expérience. Et ainsi que celui d'un homme d'État guinéen qui dans l'exercice de ses fonctions de président de l'Assemblée nationale a fait montre de grande sagesse et de préoccupations fortes pour des problèmes de cohésion nationale et de développement pluridimensionnel de la Guinée», souligne Dr Fodé Oussou Fofana.

Pour sa part, la fille aînée de Claude Kory Kondiano, Séraphine rappelle que son père était pour eux et pour les membres de la famille Kondiano une bénédiction. « Avec Papa, aucun de nous n'a connu ni le fouet, ni les injures pour lui, il aimait le dire, qu'il faut éduquer par la persuasion et non par la force. Notre Papa n'a cessé d'être un père exemplaire, éducateur, attentionné, amoureux de ses enfants et de sa famille. Il a été un modèle pour nous ses enfants et il le demeurera pour toujours. Il a nous inculqué des valeurs d'humanité, de dignité, de probité morale d'honneur, de respect, d'honnêteté, et de loyauté. Ce sont ces valeurs qui l'ont caractérisé durant son parcours élogieux dans l'administration de notre chère Guinée », a-t-elle conclu, les larmes aux yeux.

Claude Kory Kondiano repose désormais au cimetière de Cameroun. Que son âme repose en paix !

Amadou Tidiane Diallo

GUINÉE

Vers l'organisation du Forum national des jeunes

Vraisemblablement, l'on s'achemine vers l'organisation du Forum national des jeunes. C'est dans ce cadre que le Président du Conseil National de la Transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, a reçu le vendredi dernier des représentants des sages et jeunes des quatre régions naturelles de la Guinée.

Le Président du Conseil National de la Transition (CNT), Dr Dansa Kourouma, s'est félicité de cette visite que lui a rendue la jeunesse des coordinations. « La jeunesse des coordinations est une structure très importante pour la stabilité du pays. La raison est simple : tout le monde accuse l'ethnocentrisme comme le mal qui fait que la Guinée ne se développe pas. Ce n'est pas la politique mais l'ethnocentrisme dans la politique, c'est ce qui fait que la Guinée n'avance pas. La date que vous avez indiquée, nous allons travailler et cela trouvera que les vio-

lons sont accordés. Parce que, je considère que nous sommes tous en harmonie, pour la tenue d'une rencontre digne de nom. Personnellement, j'accorde beaucoup d'importance à ce forum. Vous savez, vous voir ensemble en train de parler de la Guinée, est une très bonne image pour le pays, vous voir ensemble, surtout vous les jeunes, en train de parler de la paix, de la sécurité et du développement de ce pays, vous parlez fraternellement et sincèrement, c'est déjà une bénédiction pour le pays. Parce qu'on ne peut rien construire dans la haine, on ne peut



rien bâtir dans la division. On ne peut obtenir que le désespoir dans la division. C'est un signal fort que vous envoyez aux autorités, mais aussi au peuple parce que le peuple est composé de ces régions. L'union sacrée des jeunes et aussi des sa-

ges des régions naturelles, c'est tout simplement l'union de tous les Guinéens. Mais cela ne se décrète pas, il faut de la volonté et de la conviction », a déclaré le président du CNT. Parlant au nom de ses camarades, un jeune s'est confié en ces

termes : « Après une constatation critique et raisonnable par rapport à l'évolution sociale, politique et économique, nous jeunes des quatre coordinations, souhaitons organiser un forum national sur la paix et la cohésion sociale. Monsieur le président du CNT, nous demandons humblement votre soutien pour que ce forum soit organisé du 15 au 16 octobre. Les quatre présidents de la jeunesse des régions et la commission d'organisation se mettent à votre disposition pour la réussite du forum à venir »

Tidiane Diallo

PRÉSIDENTIELLE AU BRÉSIL

Lula devance Jair Bolsonaro de cinq points, un second tour aura lieu le 30 octobre

Les deux hommes seront départagés lors d'un second tour, dimanche 30 octobre, puisqu'aucun n'a obtenu de majorité absolue lors du premier tour.



Le nouveau président brésilien sera connu fin octobre. L'ex-président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, plus connu sous le nom de « Lula », a terminé en tête au premier tour de l'élection présidentielle devant le président sortant Jair Bolsonaro, dimanche 2 octobre. Il devance le dirigeant d'extrême droite de cinq points : Lula a obtenu 48,4% des suffrages, contre 43,2% pour Bolsonaro, selon des résultats quasi définitifs mais encore partiels publiés par le Tribunal supérieur électoral (TSE).

Aucun des deux candi-

ats n'a obtenu de majorité absolue, et les deux hommes seront départagés lors d'un second tour, dimanche 30 octobre. Environ six millions de voix séparent Lula, qui comptabilise plus de 57 millions de votes, et Jair Bolsonaro.

Bolsonaro dit avoir « vaincu les mensonges »

Plus 156 millions de Brésiliens étaient appelés à voter pour ce premier tour afin de choisir leur président pour les quatre prochaines années. La centriste Simone Tebet se classe troisième avec 4,16% des

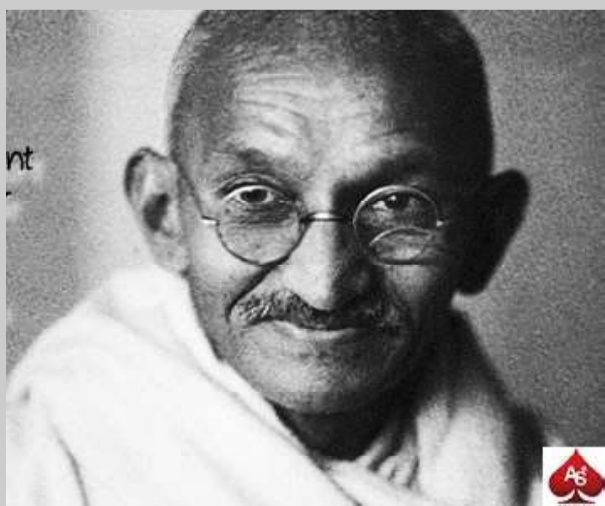
voix, alors que le travailliste Ciro Gomes la suit à 3,05%.

Ce résultat serré est une petite surprise : le dernier sondage de l'institut de référence Datafolha donnait samedi soir un avantage de 14 points à l'ex-président de gauche (2003-2010). « Nous avons vaincu les mensonges » des sondages, a déclaré le président d'extrême droite, qui s'est dit optimiste à l'idée de « jouer la deuxième mi-temps » de la présidentielle. « C'est juste une prolongation. Je peux vous dire que nous allons gagner cette élection », a assuré de son côté Lula.

AFP

GANDHI

« Sois le changement que tu désires voir en ce monde »



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)



RUSSIE

Poutine signe l'annexion de quatre régions d'Ukraine

Le président Vladimir Poutine a signé vendredi l'annexion de quatre régions d'Ukraine à la Russie lors d'une cérémonie au Kremlin en présence des quatre dirigeants prorusses de ces territoires contrôlés en totalité ou en partie par Moscou.



Les quatre dirigeants et M. Poutine ont signé tour à tour les documents d'annexion devant un public composé de membres du gouvernement, de députés et de sénateurs, et d'autres membres de l'élite politique russe avant de se prendre par les mains et de scander « Russie! » à l'unisson avec la salle.

« Les gens ont voté pour notre avenir commun », avait lancé M. Poutine un peu plus tôt dans un discours.

« Les habitants de Lougansk et Donetsk, Kherson et Zaporijjia deviennent nos citoyens pour toujours »,

avait-il affirmé, tout en assurant que la Russie « n'aspire pas » à la restauration de l'URSS.

« L'URSS a disparu, le passé ne peut être ramené. Et la Russie n'a pas besoin de cela aujourd'hui, nous n'y aspirons pas », a déclaré le président russe. Ce dernier a également appelé l'Ukraine à « cesser immédiatement les hostilités » et à négocier.

« Nous appelons le régime de Kiev à cesser immédiatement les tirs, toutes les hostilités et à revenir à la table des négociations », a-t-il souligné.

Belga

Lire L'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

La transition prolongée, Mahamat Déby pourra briguer la présidence

L'Union africaine avait demandé une transition de 18 mois et exigé qu'aucun membre du Conseil militaire de transition ne pourra être candidat aux élections à venir.

Le Tchad a prolongé samedi de deux ans maximum sa période de transition vers des élections, en maintenant à la tête de l'Etat le chef de la junte militaire, qui sera autorisé à briguer la présidence.

Les centaines de délégués réunis dans le cadre d'un « dialogue de réconciliation nationale », en l'absence d'une grande majorité de l'opposition et des organisations de la société civile qui le boycottent, ainsi que de deux des trois plus importants groupes armés rebelles, ont adopté ces mesures par « consensus », Mahamat Idriss Déby Itno devenant « le président de transition ».

« Il y aura un débat lundi, on attend la fin du dialogue national inclusif pour donner la position du gouvernement, mais pas maintenant pour éviter de créer la polémique pour rien », a déclaré à l'AFP Abderaman Koulamallah, porte-parole du gouvernement.

Ce Dialogue national inclusif et souverain (DNIS) a été lancé laborieusement le 20 août, 16 mois après que le jeune général de 37 ans Mahamat Idriss Déby Itno a été proclamé par l'armée président de la République au lendemain de la mort de son père, Idriss Déby Itno, tué en se rendant au front contre les rebelles le 21 avril 2021.

A la tête d'un Conseil militaire de transition (CMT) de 15 généraux, il avait abrogé la Constitution, dissout le parlement et limogé le gouvernement. Mais il avait aussitôt promis de rendre le pouvoir aux civils par des élections « libres et démocratiques » après une « transition » de 18 mois

renouvelable une fois, censée se terminer le 20 octobre.

Il s'était également engagé auprès des Tchadiens et de la communauté internationale à ne pas se présenter à la future élection présidentielle.

Quelques jours après ses promesses, il était adoubé en grande pompe aux obsèques de son père par les représentants de l'Union africaine (UA), de l'Union européenne (UE), dont la France représentée par son président Emmanuel Macron, quand elles vilipendaient et sanctionnaient ailleurs en Afrique les militaires putschistes, au Mali, au Burkina Faso, en Guinée et au Soudan.

« L'adoption de la résolution concernant l'éligibilité du président du conseil militaire de transition (PCMT, Mahamat Déby) et la prolongation de la transition pour 24 mois aura pour conséquences sur le plan national la résistance de partis politiques, de la société civile et de l'Union africaine. L'Union européenne et les États-Unis n'accepteront pas que la transition soit prolongée après le 20 octobre ni l'éligibilité du PCMT. Ces partenaires prendront des sanctions contre le Tchad et le CMT sera dos au mur », prévient Evariste Ngarlem, politologue tchadien.

Dans un communiqué du 19 septembre, l'UA a demandé à la junte de respecter « la période de 18 mois pour l'achèvement de la transition et (rappelé) sans équivoque qu'aucun membre du Conseil militaire de transition (CMT) ne pourra être candidat aux élections à la fin de la transition ».

L'armée tchadienne est le principal pilier régional, au côté de l'armée française, dans la guerre contre les jihadistes au Sahel.

La communauté internationale avait toutefois demandé à Mahamat Déby de ne pas prolonger la transition au-delà de 18 mois pour rendre le pouvoir aux civils, et de ne pas se présenter à la présidentielle ensuite.

Mais le chef de la junte avait porté en juin 2021 un premier coup de canif à ses promesses, en envisageant 18 mois de plus « si les Tchadiens ne parviennent pas à s'entendre » et en remettant son « destin » à « Dieu » sur une éventuelle candidature.

AFP



PROCÈS DU MASSACRE DU 28 SEPTEMBRE 2009

Les audiences reprennent le mardi 4 octobre

Après 13 ans d'attente, le procès du massacre du 28 septembre 2009 s'est finalement ouvert le mercredi 28 septembre 2022, en présence des 11 personnes inculpées, dont le capitaine Moussa Dadis Camara, celui a dirigé la transition CNDD du 23 décembre 2008 au 3 décembre 2009. Après un renvoi à la demande de la Défense, les audiences devraient reprendre ce mardi 04 octobre.

A cause des massacres perpétrés en 2009, la Guinée s'est attiré ces 13 dernières années les foudres et les critiques acerbes des organisations de défense des droits de l'homme et de la justice internationale (CPI).

Pour rappel, le 28 septembre 2009, une manifestation pacifique des Forces vives de la nation a été réprimée dans le sang dans le plus grand stade de la capitale. Selon l'ONU et les organisations de défense des droits de l'homme, cette répression a fait 156 morts et des dizaines de femmes violées.

Pendant toutes ces années, les victimes et leurs proches attendaient que justice soit faite dans cette affaire criminelle. Avec la volonté politique clairement affichée par les autorités de la transition CNRD, la donne a fondamentalement changé.

Les travaux de construction du bâtiment ad-hoc pour la tenue du procès ont été achevés.

Des magistrats choisis par le ministère de la Justice et des Droits de l'Homme ont été formés pour les besoins de cette noble cause. Après son inauguration officielle, le

tribunal ad-hoc a abrité le mercredi 28 septembre 2022 l'ouverture de ce procès attendu de longue date par les victimes du 28 septembre, leurs parents et leurs amis.

Le procureur général de la Cour pénale internationale (CPI) a fait le déplacement pour ne pas se contenter cet événement historique. Les onze inculpés se sont relayés à la barre pour décliner leur identité et leur situation matrimoniale.

A la demande des avocats de la défense, les audiences ont été reportées au mardi 04 octobre.

Tidiane Diallo

DAN MILLMAN

«Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.»

Petite histoire de la patate douce

Cousine des ipomées décoratives à grandes fleurs bleues, la patate douce est appelée familièrement patate parce qu'elle ressemble à notre pomme de terre. Mais elle ne pousse pas encore bien France où la saison chaude est trop courte pour qu'elle s'y épanouisse.

Bn effet, ce tubercule que nous connaissons depuis Christophe Colomb nous vient d'Amérique tropicale, où il est né et cultivé depuis des siècles. Là-bas, il se nomme « batata » ou « comate ». En Polynésie, on le trouve sous le doux nom de « kumara ». Son arrivée sur les îles du Pacifique Sud était d'ailleurs encore sujet à controverse il y a peu.

Un mystère faisait débat : ce légume s'était-il dispersé naturellement en utilisant la mer et le vent, ou était-il le témoin de contacts entre les navigateurs pré-colombiens et les peuples de Polynésie ? La première théorie a finalement été retenue.

Patate douce : bienfaits Pour un cœur en pleine forme

La patate douce contient des antioxydants qui limitent l'hypertension et l'oxydation du mauvais cholestérol. Ses feuilles, que l'on peut consommer aussi, ont quant à elles des vertus protectrices sur les parois de nos vaisseaux sanguins. Voilà donc un aliment bon pour le cœur, qui réduit les risques de maladies cardiovasculaires.

Contre le cancer

Plusieurs études ont démontré que la consommation régulière de patates douces pouvait réduire le risque de cancer du sein chez les femmes



ménopausées. Les feuilles, elles, protégeraient du cancer du poulmon.

Pour une jolie peau

Ce tubercule exotique est gorgé de vitamine C, de vitamine E et de bêta-carotène. En consommer fréquemment donne bonne mine et permet de lutter contre le vieillissement cutané. La patate douce du Japon, à chair blanche et à peau violette, contient même de l'acide hyaluronique. Une véritable crème anti-rides, dans l'assiette !

Pour un foie en bonne santé

Comme l'artichaut, ce délicieux légume a un effet protecteur sur notre foie. Il réduirait en effet les enzymes hépatiques, responsables de lésions et de maladies telles que l'hépatite.

Pour booster sa mémoire

Une carence en vitamine A accélère le déclin cognitif et serait un facteur de risque dans la maladie d'Alzheimer. La patate douce regorge de cette vitamine grâce à ses pigments,

les anthocyanosides. On les trouve principalement dans la peau, d'où l'intérêt de manger ces savoureux tubercules sans les peler.

Comment consommer la patate douce ?

En frites, en purée, en gratin ou en velouté, voici un légume qui offre autant de possibilités que notre chère pomme de terre. C'est son petit goût sucré et sa texture fondante qui l'en différencient surtout. Elle est entre autre très appréciée aux Antilles où on la savoure dans des plats relevés, ou dans de délicieux desserts !

Côté feuilles, on les trouve en bouquets dans les épiceries bio ou sur les marchés presque toute l'année. Crues, elles agrémentent les salades de façon originale ou transforment nos smoothies en véritables cocktails santé.

Cuites, elles viendront sublimer une farce, une quiche, une omelette ou un curry.

Hellocare

PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE Le Secrétaire Général des Nations unies rend hommage aux victimes

C'est à travers Stéphane Dujarric, son porte-parole, que le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a tenu à rendre hommage aux victimes des événements tragiques du 28 septembre 2009 ainsi qu'à leurs familles.

« Le Secrétaire général prend note de l'ouverture aujourd'hui des procès pour les crimes survenus le 28 septembre 2009 lors d'un rassemblement de l'opposition à Conakry. Il rend hommage aux centaines de victimes de ces événements et à leurs familles qui attendent

justice depuis de nombreuses années.

Le Secrétaire général réaffirme l'engagement des Nations Unies à soutenir les efforts visant à faire respecter la justice et les responsabilités liées à ces crimes. Il appelle les autorités à veiller à ce que les procès soient menés dans le respect de la légalité afin que les auteurs de ces crimes soient tenus responsables et que les victimes reçoivent des réparations.

Le Secrétaire général appelle aussi les autorités à

veiller à ce que les droits de l'homme soient respectés tout au long du processus de transition politique. Il réitère la solidarité et le soutien des Nations Unies aux efforts régionaux visant à accompagner un retour à l'ordre constitutionnel en Guinée.

Stéphane Dujarric, Porte-parole du Secrétaire général

New York, le 28 Septembre 2022 », peut-on lire dans le communiqué.

Tidiane Diallo

FÊTE D'INDÉPENDANCE DE LA GUINÉE

Une délégation malienne de haut niveau prend part aux festivités

La Guinée du colonel Mamadi Doumbouya a célébré l'an 64 de son indépendance le dimanche 2 octobre 2022. À Conakry, après la pose de la gerbe de fleurs à la place des martyrs, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a présidé les festivités au palais du peuple. C'était en présence d'une forte délégation malienne composée du président du CNT (Colonel Malick Diao), du Premier ministre par intérim (Colonel Abdoulaye Maiga) et de six ministres.

Il faut rappeler que c'est après avoir rejeté le projet de communauté franco-africaine lors du référendum du 28 septembre 1958 que la Guinée, sous la conduite de Sékou Touré, a proclamé son indépendance le 2 octobre de la même année.

De 1958 à 1984, le pays a été dirigé par le révolutionnaire Ahmed Sékou Touré, un président dont l'héritage continue de diviser les Guinéens.

À sa mort le 26 mars 1984, c'est le colonel Lansana Conté et ses compagnons du CMRN qui se sont emparés du pouvoir. Ce dernier restera aux commandes de la Guinée pendant 24 ans.

Le 23 décembre 2008, au lendemain de la disparition du deuxième président de la Guinée indépendante, le capitaine Moussa Dadis Camara, à la tête du CNDD, deviendra le président de la transition. Il sera remplacé par le général Sékouba Konaté, suite à la tentative d'assassinat dont il a fait l'objet le 3 décembre 2009. Le Professeur Alpha Condé sera élu président en 2010 et fera onze à son poste,

dans les conditions et avec le bilan que l'on sait. Mais face à la dégradation de la situation sociopolitique, le colonel patriote Mamadi Doumbouya, alors commandant du

groupement des Forces Spéciales, a pris ses responsabilités pour s'emparer du pouvoir le 5 septembre 2021.

Mais la triste réalité est qu'après 64 ans d'indépendance et malgré l'immense richesse du sol et du sous-sol de leur pays, les Guinéens, dans leur écrasante majorité, continuent de vivre dans l'extrême pauvreté. Sans oublier les crises sociopolitiques à répétition qui empêchent littéralement le pays de prendre son envol sur le plan économique. À méditer...

Kèfina Diakité

Proverbe Africain

«Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse.»

VIOLENCES SEXUELLES EN GUINÉE

Amnesty International dresse un bilan macabre

Amnesty International Guinée était devant les médias le mardi 27 septembre 2022, à la maison de la presse pour présenter son rapport sur les violences sexuelles dans le pays. Dans une enquête menée de 2015 à nos jours, l'ONG signale que le fléau a touché des milliers de personnes à travers le pays.

Plus de 400 plaintes pour viol ont été enregistrées en 2021. Et en 2022, l'Office National pour la Protection du Genre, de l'Enfance et des Mœurs (OPROGEM) et le CHU Donka ont enregistré respectivement 500 et 600 cas de viols, selon les conférenciers.

Face à ce nombre très élevé, Amnesty international estime que les autorités doivent introduire une nouvelle loi sur les violences basées sur le genre. Selon le rapport d'Amnesty International intitulé: "la honte doit changer de camp", les victimes de violences sexuelles en Guinée se heurtent à la stigmatisation sociale, à un manque d'accès aux soins médicaux, ainsi qu'à d'importants obstacles à la justice.

S'appuyant sur des entretiens avec des victimes de viol, des représentants des autorités administratives, judiciaires, traditionnelles et religieuses, des professionnels de la santé, des diplomates, et des représentants de la société civile, ce rapport analyse les nombreux obstacles à une prise en charge médicale effective pour les victimes de viol, à des examens médico-légaux, à un soutien psychologique et à l'accès à la justice en Guinée. Pour de nombreuses victimes, la justice reste hors de portée.

«Les victimes et leurs proches nous ont dit à de nombreuses reprises que les terribles violences sexuelles qui leur ont été infligées sont exacerbées par le jugement de la société. Cependant, le silence entourant les cas de viol commence à se dissiper et la société civile s'emploie à dénoncer les violences sexuelles», a déclaré Samira Daoud, directrice régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Amnesty International.

Dans le même rapport, l'ONG déclare que malgré les efforts récemment déployés par les autorités afin de s'attaquer à la question des violences sexuelles, il reste encore beaucoup à faire en termes d'information, de prévention et d'accès aux soins et à la justice pour que la Guinée réponde à ses obligations relatives au droit international et régional en matière de droits humains.

En 2021, l'Office de protection du genre, des enfants et des mœurs (Oprogem) et la Brigade spéciale de protection des personnes vulnérables (BSPPV), unités spécialisées au sein de la police et de la gendarmerie ont traité plus de 400 cas de viol. Et selon le rapport, la plupart des victimes étaient mineures, et certaines avaient moins de 13 ans. Ce rapport montre que le véritable nombre de viols est sans aucun doute plus élevé, compte tenu notamment du recours au règlement extrajudiciaire des affaires, et du nombre élevé de cas trai-

tés dans les centres médicaux.

Ce n'est pas tout! Amnesty note que les victimes de violences sexuelles et leurs proches sont souvent confrontés au jugement sévère de leur communauté, sur fond de forte stigmatisation sociale. Face à cette situation, l'ONG mentionne que les autorités doivent en faire plus pour créer des campagnes de sensibilisation et d'éducation visant à lutter contre les attitudes sociales et culturelles sous-jacentes qui se traduisent par des discriminations contre les femmes et perpétuent les violences à leur égard. Ces campagnes doivent promouvoir la tolérance zéro face aux violences contre les femmes, discréditer les stéréotypes de genre nuisibles et les mythes associés au viol, éradiquer les préjugés existant contre les femmes victimes de violences et encourager les victimes à demander des réparations. Une urgence de l'amélioration de l'accès aux soins, aux droits sexuels et reproductifs et à un soutien psychologique est plus que nécessaire selon cette étude.

Dans le rapport, l'Ong regrette également que la Guinée ne dispose pas d'un véritable numéro de téléphone gratuit permettant également aux victimes de signaler des violences sexuelles et de recevoir des avis médicaux et juridiques. Et malgré certaines initiatives telles que la création de centres multiservices proposant des soins et un soutien juridique, la disponibilité, la qualité et l'accessibilité du système de santé doivent être renforcées pour les victimes.

Pour finir, le rapport précise que de véritables progrès ont été accomplis certes, par le renforcement du cadre juridique ces dernières années et la création d'unités de police et de gendarmerie spécialisées afin de répondre aux cas de violences sexuelles, accéder à la justice en Guinée reste une quête ardue semée d'embûches pour les victimes de violences sexuelles, tandis que les auteurs bénéficient souvent de l'impunité.

Les autorités coutumières arrivent à faire pression en faveur d'arrangements extrajudiciaires menant à l'abandon des poursuites, ce qui est contraire à la loi et aux droits des victimes. Le nombre d'experts médico-légaux est également insuffisant et bien que la présentation d'un rapport médico-légal ne soit pas exigée par la loi pour déposer plainte, cela est en pratique souvent requis. Et même quand ce document n'est pas demandé par la police ou la gendarmerie, son absence devient un obstacle majeur à une possible condamnation au tribunal dit le rapport.

Amadou Tidiane Diallo



MANO RIVER UNION
UNION DU FLEUVE MANO

Bureau du Secrétaire Générale

Ref.: SG/MRU/410/022 Freetown, le 28
Septembre 2022

Son Excellence Dr. Morissanda KOUYATE
Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération
Internationale, de l'Intégration Africaine et
des Guinéens de l'Étranger
Conakry, République de Guinée

Objet: Célébration du 64^{ème} Anniversaire
de l'Indépendance de la République de Guinée

Excellence Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter les compliments du Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano (UFM) et de saisir cette occasion pour souhaiter solennellement au vaillant Peuple de Guinée et à son Gouvernement, sous la direction du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), avec à sa tête le Colonel Mamady Doumbouya, Président de la Transition, Chef de l'État et Chef Suprême des Armées, une heureuse célébration du 64^{ème} Anniversaire de l'Indépendance de la République de Guinée, le 02 Octobre 2022.

Cet anniversaire constitue à la fois une référence et un jour de réflexion sur le long chemin parcouru par la République de Guinée, singulièrement au niveau de l'Afrique de l'Ouest.

La commémoration de l'anniversaire de l'indépendance de votre pays, donne l'occasion au Secrétariat de l'Union du Fleuve Mano d'exprimer sa profonde gratitude au Peuple hospitalier de Guinée et aux dirigeants du CNRD, pour le soutien constant à l'UFM. L'occasion est également opportune de reconnaître et de saluer les efforts inlassables que la Guinée n'a jamais cessé de déployer dans les domaines névralgiques de la paix, de la sécurité, de la coopération et de l'intégration économique sous régionale.

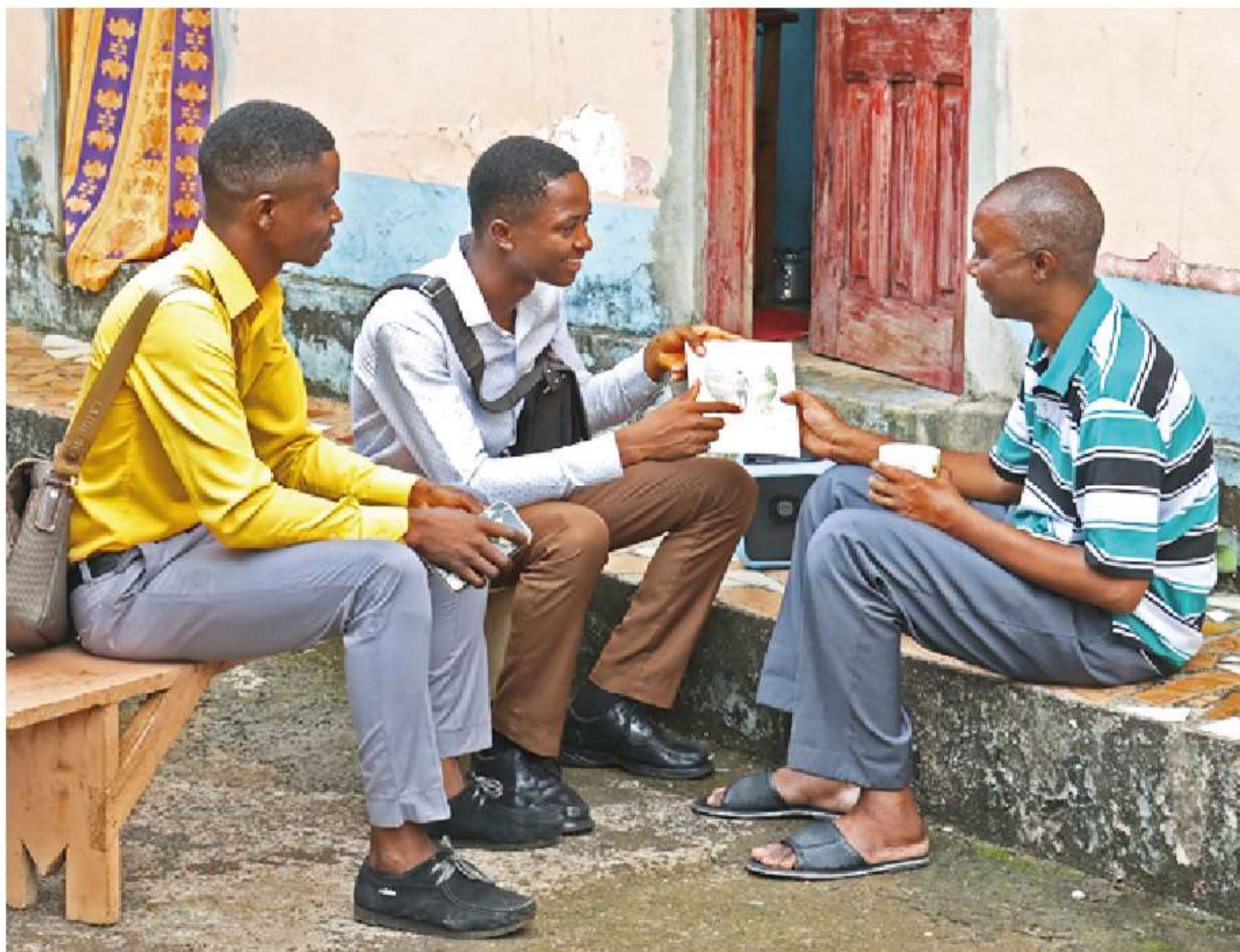
Enfin, l'Union du Fleuve Mano souhaite à la Guinée et à son Gouvernement une transition inclusive, calme, apaise et couronnée de succès.

En vous souhaitant une joyeuse célébration de l'indépendance, je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.


Amb. Mme Medina A. Wesseh, Esq.
Secrétaire Générale



Les Témoins de Jéhovah du monde entier reprennent leur activité de porte-à-porte à partir du 1er septembre 2022.



Les Témoins de Jéhovah bien connus pour leur ministère de porte-à-porte ont repris cette activité depuis le 1er septembre 2022. Une campagne mondiale spéciale a été lancée à ce moment-là pour offrir au public un cours biblique interactif gratuit.

« Après plus de deux ans d'interruption beaucoup se demandaient où étaient passés les Témoins de Jéhovah. Avec ce retour auprès de la population, les marques d'appréciation se font déjà entendre des deux côtés. Une personne rencontrée devant sa porte a déclaré : « Nous sommes heureux de recevoir de nouveau de bons conseils pour la vie de tous les jours. » a rapporté Thierry Pourthié, porte-parole local des Témoins de Jéhovah.

Les Témoins ont dispensé en moyenne cinq millions de cours bibliques dans le monde entier au cours de chaque mois de l'année dernière. Le programme offre un moyen pratique d'apprendre ce que la Bible enseigne sur une variété de sujets, tels que comment trouver le bonheur, pourquoi il y a tant de mal et de souffrance dans le monde et ce que la Bible promet pour l'avenir. Participer au cours biblique interactif avec les Témoins de Jéhovah est sans aucune obligation. Les Témoins présentent simplement ce que la Bible enseigne et permettent à chacun de déterminer ses propres croyances personnelles et ses choix de vie. Le manuel principal pour l'étude est la Bible elle-même. Chaque leçon est conçue pour être parcourue en une heure. Pour plus d'informations, rendez-vous sur jw.org.